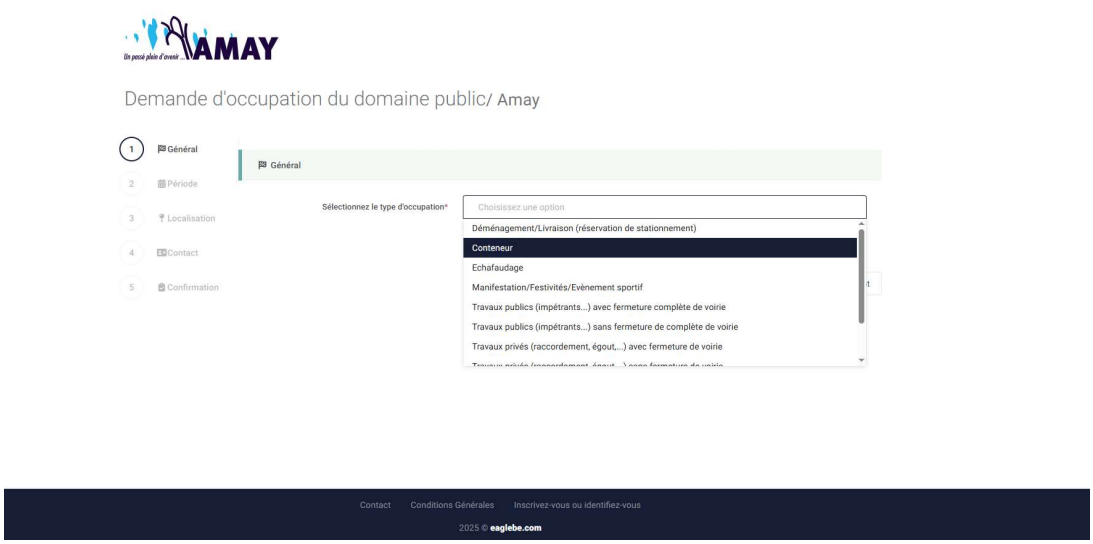
Un passé plein d'avenir ... AMAY
Numéro d'Entreprise : NN 207.330.471

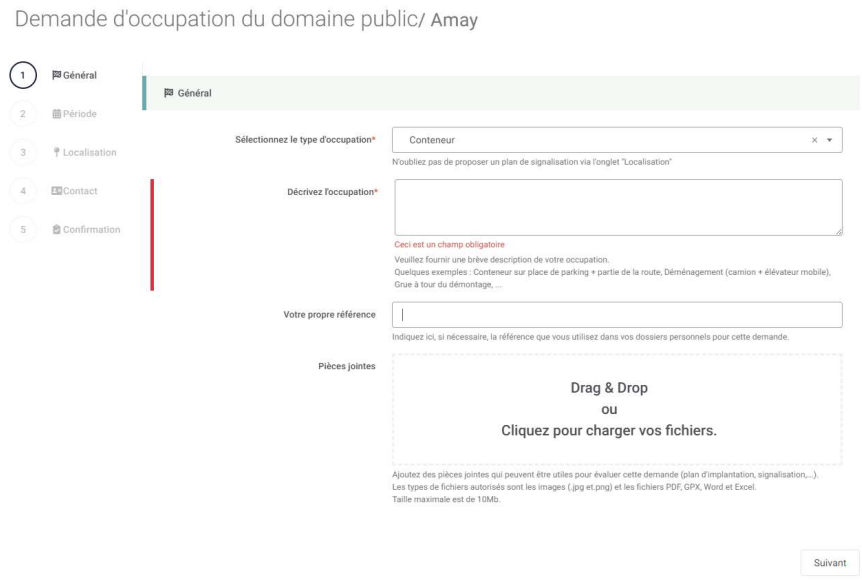
DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ET ORGANISATION D'EVENEMENT

Tuto pour l'utilisation de la plate-forme EAGLEBE

<table>
<tr>
<td>
</td>
<td>Afin de compléter au mieux les champs, nous vous invitons à lire attentivement les instructions à l'écran.

Pour les utilisateurs réguliers (entrepreneur, etc.), vous pouvez créer un compte EAGLBE afin de facilité l'introduction de vos demandes.

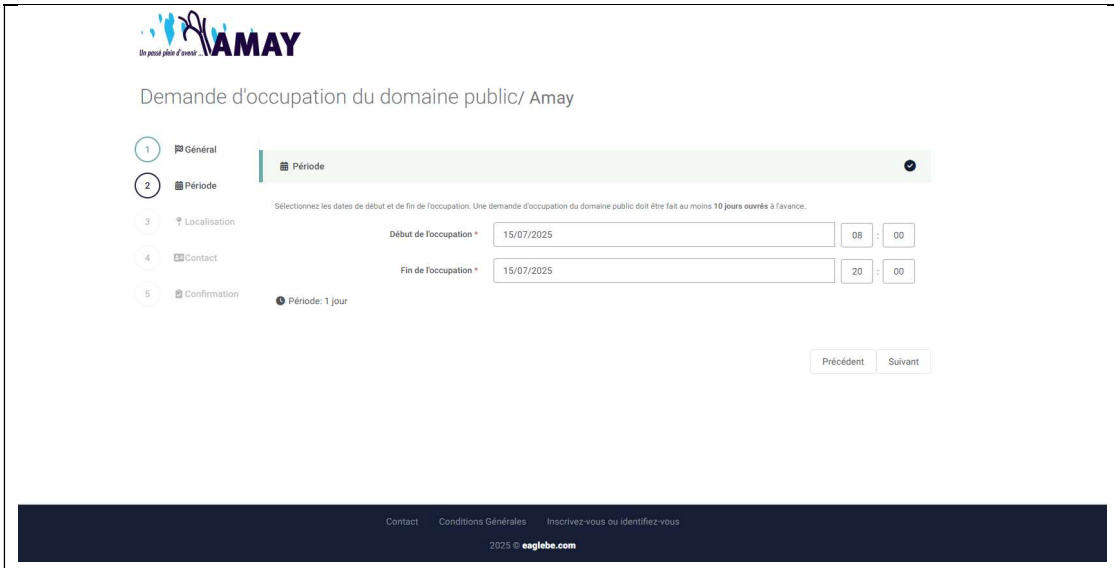
Dans le premier onglet, vous devez sélectionner dans le menu déroulant, le type d'autorisation souhaitée : placement d'un échafaudage, d'un conteneur, déménagement, organisation d'un évènement, etc.</td>
</tr>
<tr>
<td></td>
<td>Vous devez ensuite décrire l'occupation. Par exemple : le placement d'un conteneur, occupation d'un ou plusieurs emplacements de stationnement par des véhicules de déménagement, etc.</td>
</tr>
</table>

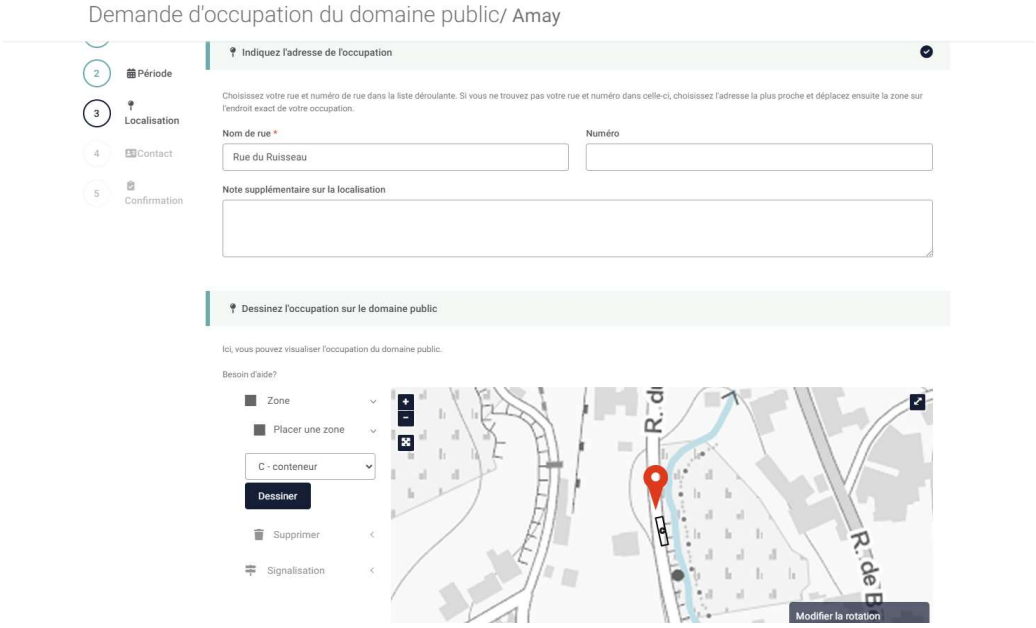


Si votre demande concerne l'organisation d'un évènement, le formulaire « évènement » (disponible sur www.amay.be) doit être complété et annexé à cette étape.

Vous pouvez choisir si vous souhaitez louer la signalisation adéquate auprès de la commune (dans ce cas, un devis vous sera envoyé).
Il vous est possible de joindre un plan reprenant la situation (un dessin ou un schéma ou une photo de la situation ou encore le contrat de location du conteneur, etc.), tout document utile qui permettra aux services concernés de remettre un avis circonstancié.

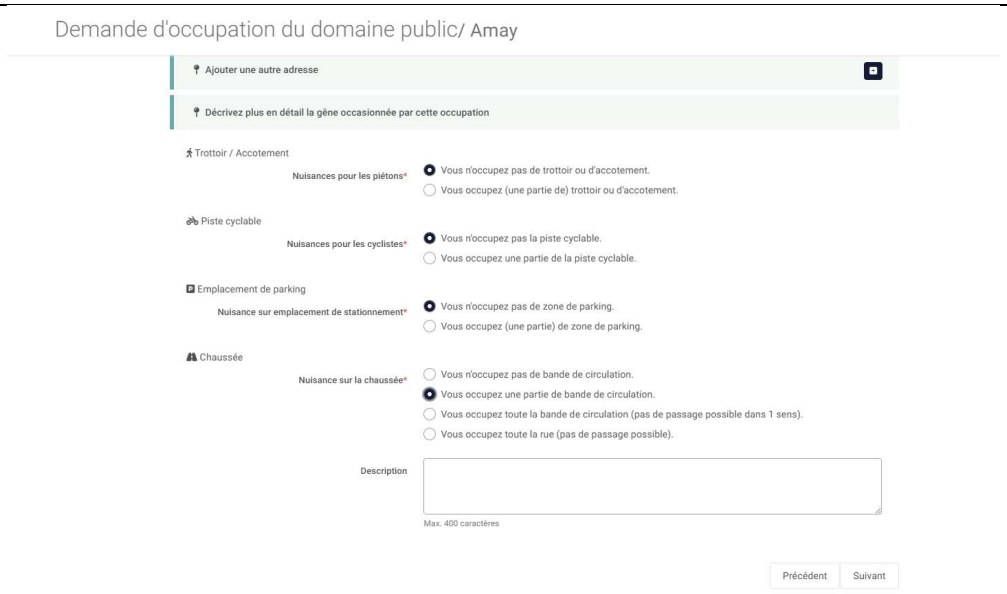
Le troisième écran vous permet de sélectionner les dates d'occupation du domaine public ainsi que les heures (attention, la demande doit être introduite au moins 10 jours ouvrables à l'avance).





Le quatrième écran vous permet de localiser l'emplacement concerné par votre demande (nom de rue, numéro, informations supplémentaires concernant la localisation) mais surtout de placer sur une carte l'emplacement exact du conteneur (dans ce cas- ci).
Vous pouvez également dessiner sur la carte. Pour ce faire, cliquez sur « zone » ensuite sélectionnez « Parking » ou « Conteneur » ensuite cliquez sur la carte afin de placer la zone.

La suite du document vous permet de décrire plus spécifiquement la «

	gêne » occasionnée par le placement du conteneur.
	Dans l'écran suivant, vous devez compléter les informations personnelles relatives au demandeur. Vous devez également préciser qui sera responsable de la signalisation (vous ou une société extérieure).
	Enfin, vous arrivez dans le dernier écran vous permettant d'envoyer votre demande vers la commune (attention de ne pas oublier de cocher les conditions générales et la politique de confidentialité)

	Cliquez sur « Envoyer » et c'est terminé.
Via le lien ci-dessous, vous pourrez trouver des informations utiles sur le fonctionnement d'Eaglebe : **https://help.eaglebe.com/fr/support/solutions/9000111864**	Les services communaux sont également disponibles pour tout renseignement complémentaire.